

les deux Royaumes, 3. & d'accorder des nouveaux Subsidés.

A l'égard du premier, je ne trouve rien de si injuste & de si absurde, que de proposer à des peuples de renverser l'ordre naturel de la succession de la Couronne, & de leur demander en même-tems de regler l'ordre de cette succession, en faveur de ceux à qui le Royaume d'Angleterre destine la sienne; car ou notre Couronne est successive & héréditaire, ou elle ne l'est pas; si elle l'est, les peuples ne sont pas en droit de la transmettre à d'autres qu'à ceux à qui elle appartient légitimement; & si elle ne l'est pas, par quel droit les Anglois veulent-ils nous priver d'un droit qui nous appartient du moins autant qu'à eux, comme nous ne serions pas raisonnables si nous disions aux Anglois, *Messieurs, nous jugeons à propos, (si la Reine vient à mourir sans enfans) de mettre sur le Trône d'Ecosse une telle personne, à laquelle il est d'une nécessité absolüe que vous donniez la Couronne d'Angleterre, & si vous ne consentez au choix que nous avons fait, nous ne vous considérerons plus comme nos amis & nos alliés, & nous employerons toutes nos forces pour vous châtier de cette désobéissance.* De bonne foi que diroient les Anglois, si nous leur tenions un pareil langage? c'est néanmoins celui qu'ils tiennent à notre égard; ou je suis fort trompé ou les Ecois, s'ils changent quelque ordre dans la succession de la Couronne, se réserveront au moins le droit de se donner un Maître de leur choix, qui leur en saura quelque gré, & duquel on aura lieu d'espérer quelque gratitude, ce qui n'arriveroit pas si ce choix étoit déferé aux Anglois. Peut-être que d'un Royaume héréditaire on  
pourra